

**TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes consolidés**

**(Exercice clos le 31 décembre 2022)**

**Concept Audit Et Associes**

Membre de Groupe Y Nexia  
1-3, rue du Départ  
75014 Paris

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes consolidés****(Exercice clos le 31 décembre 2022)**

A l'Assemblée générale de la société

**TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE**

14 rue Delambre  
75014 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

**Fondement de l'opinion*****Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 4.4 « *Regroupement d'entreprises et acquisitions d'actifs* » de l'annexe détaille les principes retenus en matière de valorisation de la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés acquises et l'évaluation de leur quote-part des actifs et des passifs identifiés et inscrits au bilan à leur juste valeur.  
La société procède à un test de dépréciation annuel de la valeur des écarts d'acquisition selon les modalités décrites à la note « 6.2.2 Hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des actifs non financiers » de l'annexe des comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable des évaluations réalisées et la correcte mise en œuvre des tests de dépréciation qui en découlent.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d’établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d’obtenir l’assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, sans toutefois garantir qu’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l’on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l’article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, définit et met en œuvre des procédures d’audit face à ces risques, et recueille des éléments qu’il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative provenant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l’application par la Direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s’appuie sur les éléments collectés jusqu’à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d’ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 21 mars 2023

Le Commissaire aux comptes  
CONCEPT AUDIT ET ASSOCIES  
Membre de Groupe Y Nexia

Lionel Escaffre



# **TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE**

---

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
AU 31 DECEMBRE 2022**

---

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'Euros	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Chiffres d'affaires	6.10	6 427	4 413
Charges de personnel	6.11	-2 418	-1 992
Charges externes		-1 518	-1 350
Impôts et taxes		-17	-22
Dotations aux amortissements	6.1 / 6.2 / 6.3	-433	-407
Dotations aux provisions	6.5 / 6.8	-85	30
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>1 956</b>	<b>672</b>
Autres produits et charges opérationnels	6.12	-35	-32
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>1 921</b>	<b>640</b>
Intérêts et charges assimilées	6.13	-50	-81
Autres produits et charges financières	6.13	-4	16
Charges d'impôts	6.14	-115	-66
<b>RESULTAT NET</b>		<b>1 752</b>	<b>509</b>
<i>dont :</i>			
<i>- part du Groupe</i>		1 752	509
<i>- part des minoritaires</i>			
<i>Résultat de base part action</i>		0,22	0,06
<i>résultat dilué par actions</i>		0,18	0,05

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'Euros	31/12/2022	31/12/2021
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 752</b>	<b>509</b>
<b>Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, transférables en compte de résultat</b>		
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger	9	-89
Effet actuariel des engagements retraites	26	8
<b>Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, non transférables en compte de résultat</b>		
<b>Résultat global</b>	<b>1 787</b>	<b>428</b>
Dont part revenant au Groupe	1 787	428

## ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE AU 31 DECEMBRE 2022

En milliers d'Euros	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Ecart d'acquisition	6.1.1	4 140	4 140
Autres immobilisations incorporelles	6.1.2	1 480	1 650
Autres immobilisations corporelles	6.2	6	4
Droit d'utilisation	6.3	157	238
Autres actifs financiers non courants	6.4	33	26
Actifs d'impôts différés	6.6	141	146
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>5 957</b>	<b>6 204</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Créances clients et comptes rattachés	6.5	1 156	863
Autres créances courantes	6.5	611	575
Valeurs mobilières de placement	6.15.1	-	-
Disponibilités	6.15.1	2 693	1 685
<b>Total des actifs courants</b>		<b>4 460</b>	<b>3 123</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>10 417</b>	<b>9 327</b>

En milliers d'Euros	NOTES	31/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	6.7	2 195	2 195
Réserves	6.7.2	2 897	2 903
Résultat net part du Groupe		1 752	509
Intérêts minoritaires dans le résultat			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>6 844</b>	<b>5 607</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Dettes financières à long terme	6.9	1 554	2 103
Dettes locatives à long terme	6.9	85	158
Emprunts divers	6.9	-	-
Emprunts obligataires	6.9		
Provisions non courantes	6.8	60	88
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 699</b>	<b>2 349</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Autres dettes courantes	6.15.2	1 382	1 219
Provisions courantes	6.8	-	36
Dettes locatives à court terme	6.9	74	101
Dettes financières à court term. Part moins d'un an	6.9	417	15
<b>Total des passifs courants</b>		<b>1 873</b>	<b>1 371</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>10 417</b>	<b>9 327</b>



## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'Euros	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission ou d'apport	Réserves consolidées	Résultat global de l'exercice	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020</b>	<b>7 840 102</b>	<b>2 195</b>	<b>5 418</b>	<b>-1 737</b>	<b>-698</b>	<b>5 178</b>
Résultat net de l'exercice					509	509
Ecart de conversion					-89	-89
Affectation de résultat				-698	698	
Effet actuariel sur engagement retraite					8	8
Autres opérations sur capital						
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2021</b>	<b>7 840 102</b>	<b>2 195</b>	<b>5 418</b>	<b>-2 435</b>	<b>429</b>	<b>5 607</b>
Résultat net de l'exercice					1 752	1 752
Ecart de conversion					8	8
Dividende / Affectation de résultat			-549	429	-429	-549
Effet actuariel sur engagement retraite					26	26
Autres opérations sur capital			-1 185	1 185		
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2022</b>	<b>7 840 102</b>	<b>2 195</b>	<b>3 684</b>	<b>-821</b>	<b>1 786</b>	<b>6 844</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En milliers d'Euros	Notes	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>			
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>		<b>1 752</b>	<b>509</b>
Dotation aux amortissements	6.1 / 6.2 / 6.3	433	407
Dotation aux provisions courantes / non courantes	6.8	-29	4
Valeur nette des actifs non courants		4	37
Impôts différés	6.6	-4	-1
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>2 157</b>	<b>956</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	6.15.2	-168	-292
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>1 989</b>	<b>664</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations	6.1 / 6.2 / 6.4	-195	-108
Cessions d'immobilisations			
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-195</b>	<b>-108</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Variation des dettes locatives	6.9	-100	-66
Remboursement d'emprunts	6.9	-74	
Souscription d'emprunts	6.9		641
Dividendes	6.7.3	-548	
Rachat d'actions propres			
Variation des autres dettes non courantes	6.9	-57	-438
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>-779</b>	<b>138</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		<b>1 015</b>	<b>694</b>
<b>Incidence des variations de cours de devises</b>		<b>9</b>	<b>-16</b>
<b>Trésorerie nette en début d'exercice</b>	6.15.1	<b>1 668</b>	<b>990</b>
<b>Trésorerie nette à la fin de l'exercice</b>	6.15.1	<b>2 692</b>	<b>1 668</b>

# Notes annexes aux états financiers consolidés

## pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

<b>NOTE 1. INFORMATIONS GENERALES .....</b>	<b>8</b>
<b>NOTE 2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE .....</b>	<b>9</b>
<b>NOTE 3. REGLES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>10</b>
<b>3.1. REFERENTIEL COMPTABLE .....</b>	<b>10</b>
<b>NOTE 4. BASES DE PREPARATION, D'EVALUATION, JUGEMENT ET UTILISATION D'ESTIMATIONS .....</b>	<b>12</b>
<b>4.1. BASE D'EVALUATION.....</b>	<b>12</b>
<b>4.2. ESTIMATIONS ET HYPOTHESES .....</b>	<b>12</b>
<b>4.3. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION .....</b>	<b>13</b>
<b>4.4. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ACQUISITIONS D'ACTIFS (IFRS3 ET IAS27) .....</b>	<b>14</b>
<b>4.5. METHODE DE CONVERSION .....</b>	<b>16</b>
<b>NOTE 5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....</b>	<b>16</b>
<b>5.1. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES.....</b>	<b>16</b>
<b>5.2. VARIATION DE PERIMETRE.....</b>	<b>17</b>
<b>NOTE 6. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>17</b>
<b>6.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....</b>	<b>17</b>
<b>6.1.1. ECARTS D'ACQUISITION .....</b>	<b>17</b>
<b>6.1.2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : .....</b>	<b>18</b>
<b>6.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES : .....</b>	<b>18</b>
<b>6.2.1. TEST DE DEPRECIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS : .....</b>	<b>20</b>
<b>6.2.2. HYPOTHESES RETENUES POUR LES TESTS DE DEPRECIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS : .....</b>	<b>20</b>
<b>6.3. DROITS D'UTILISATION RELATIF AUX CONTRATS DE LOCATION.....</b>	<b>21</b>
<b>6.4. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS : .....</b>	<b>24</b>
<b>6.5. CREANCES.....</b>	<b>24</b>
<b>6.6. IMPOTS DIFFERES : .....</b>	<b>25</b>
<b>6.7. CAPITAUX PROPRES : .....</b>	<b>27</b>
<b>6.7.1. CAPITAL.....</b>	<b>27</b>
<b>6.7.2. RESERVES : .....</b>	<b>27</b>
<b>6.7.3. DIVIDENDES : .....</b>	<b>27</b>
<b>6.8. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES : .....</b>	<b>27</b>
<b>6.9. DETTES FINANCIERES : .....</b>	<b>30</b>
<b>6.10. REVENUS D'ACTIVITE : .....</b>	<b>31</b>
<b>6.11. CHARGES DE PERSONNEL .....</b>	<b>31</b>
<b>6.12. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS : .....</b>	<b>32</b>
<b>6.13. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER : .....</b>	<b>32</b>

<b>6.14. IMPOTS SUR LES BENEFICES ET DIFFERES :</b> .....	<b>33</b>
<b>6.15. NOTE ANNEXE AU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE NETTE CONSOLIDE DU GROUPE TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE :</b> .....	<b>34</b>
<b>6.15.1.CALCUL DE LA TRESORERIE</b> .....	<b>34</b>
<b>6.15.2.FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION</b> .....	<b>35</b>
<b>6.16. RESULTAT PAR ACTION :</b> .....	<b>35</b>
<b>6.17. EFFECTIFS :</b> .....	<b>36</b>
<b>6.18. INFORMATIONS SECTORIELLES :</b> .....	<b>36</b>
<b>6.19. ENGAGEMENTS HORS BILANS :</b> .....	<b>38</b>
<b>6.20. PARTIES LIEES</b> .....	<b>38</b>
<b>6.20.1.REMUNERATION DES DIRIGEANTS.</b> .....	<b>38</b>
<b>6.20.2.HONORAIRES PERÇUS PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES</b> .....	<b>38</b>
<b>6.21. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b> .....	<b>38</b>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

### Note 1. Informations générales

Le Groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE est un éditeur dans le cloud, de solutions logicielles à destination du secteur du transport. Le Groupe commercialise des solutions technologiques de gestion d'inventaire et de réservation à destination des compagnies aériennes régionales. Depuis août 2006, le Groupe dispose de la reconnaissance mondiale de l'organisme de régulation IATA pour sa compatibilité avec la norme du «billet électronique IATA». Le Groupe dispose de clients basés aujourd'hui en Europe, aux Amériques, en Afrique, en Asie et dans le Pacifique.

La société est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration, dont le siège social est 14, rue Delambre à Paris. La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 480 040 880 RCS Paris et est cotée sur EURONEXT Growth Paris depuis le 18 avril 2011.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 reflètent la situation comptable de TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE et de ses filiales. Les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 21 mars 2023 qui a par ailleurs à cette occasion autorisé leur publication. Ils ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 mai 2023.

## **Note 2. Faits caractéristiques de l'exercice**

Par décision en date du 12 décembre 2022, les actionnaires de la Société ont décidé une distribution de réserves exceptionnelle, par prélèvement sur le poste « Prime d'émission », d'une somme totale de 548.807,14 euros, soit d'une somme de 0,07 euro par action. Le détachement du coupon est intervenu le 14 décembre 2022 et le dividende a été mis en paiement le 16 décembre 2022.

Nous vous rappelons que le transfert de siège de la Société, au 14 rue Delambre 75014 Paris, décidé par le conseil d'administration le 25 janvier 2022, a été ratifié par l'assemblée générale ordinaire en date du 29 juin 2022.

## **Note 3. Règles et méthodes comptables**

### **3.1. Référentiel comptable**

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2022. Les normes IFRS non adoptées par l'Union européenne étant sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe. Ils sont donc également conformes au référentiel IFRS.

Le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee)

Ces principes comptables sont identiques à ceux qui ont été retenus pour la préparation des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2021 publiés.

Parmi les normes IFRS et interprétations IFRIC émises par l'IASB/l'IFRS IC à la date d'approbation des présents états financiers consolidés, mais non encore entrées en vigueur, pour lesquelles Travel Technology Interactive n'a pas opté pour une application anticipée, les principales normes susceptibles de concerner Travel Technology Interactive sont les suivantes :

#### **Normes, interprétations et amendements applicables au 1er janvier 2022**

##### **➤ Normes, amendements et interprétations applicables de manière obligatoire au 1er janvier 2022**

- L'amendement à IAS 37 « Contrats déficitaires – Coûts d'exécution des contrats » :  
En mai 2020, l'IASB a publié un amendement à IAS 37 relatif à l'évaluation des contrats onéreux. Cet amendement précise les coûts indirects à prendre en compte lorsque l'entité définit le « coût d'exécution » du contrat pour déterminer s'il s'agit d'un contrat déficitaire. L'impact n'est pas significatif pour le Groupe ;

- L'amendement à IAS 16 « Produit antérieur à l'utilisation prévue » :

En mai 2020, l'IASB a publié un amendement à IAS 16 relatif à la comptabilisation des produits générés par une immobilisation pendant son transfert sur site ou sa mise en état. Cet amendement interdit à une entité de déduire ces produits du coût de l'immobilisation. Le Groupe n'est pas concerné par ce type d'immobilisation.

Ces amendements sont sans impact significatif sur les comptes du Groupe Travel Technology Interactive.

➤ **Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB applicables au 1er janvier 2023 mais non encore adoptés par l'Union européenne**

**Normes adoptées par l'Union européenne :**

- Amendements d'IFRS 17 - Contrats d'assurance : première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives;
- Amendements d'IAS 12 - Impôts sur le revenu : impôt différé lié aux actifs et aux passifs résultant d'une transaction unique ;
- Amendements d'IAS 1 - Présentation des états financiers et Guide d'application pratique 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables;
- Amendements d'IAS 8 - Méthodes comptables, changements dans les estimations et erreurs;
- IFRS 17 et amendements - Contrats d'assurance ;

**Normes non adoptées par l'Union européenne :**

- Amendements d'IAS 1 - Présentation des états financiers : classification des passifs en courant ou non courant - Report de la date d'entrée en vigueur; Passifs non courants avec covenants;
- Amendements d'IFRS 16 - Baux : responsabilité locative dans une vente et cession-bail;



## **Note 4. Bases de préparation, d'évaluation, jugement et utilisation d'estimations**

### **4.1. Base d'évaluation**

Les comptes consolidés ont été établis selon la convention du coût historique.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'Euros.

### **4.2. Estimations et hypothèses**

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le groupe à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principaux éléments qui requièrent des estimations établies à la date de clôture sur la base d'hypothèses d'évolution future et pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle de leur valeur telle qu'enregistrée au bilan à la date de clôture concernent :

- la valorisation des écarts d'acquisition,
- l'évaluation des provisions pour litiges,
- les impôts différés.

Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme (écart d'acquisition notamment). Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

### **4.3. Périmètre et méthodes de consolidation**

Les comptes consolidés comprennent les états financiers de Travel Technology Interactive SA et de ses filiales au 31 décembre. Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leur exercice social à une date identique à celle des comptes consolidés soit le 31 décembre.

Cet ensemble forme le Groupe Travel Technology Interactive.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les comptes consolidés regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle majoritaire, contrôle conjoint ou influence notable.

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif ou majoritaire sont consolidées par intégration globale. Les filiales non significatives par rapport à l'ensemble consolidé ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation.

#### **4.4. Regroupement d'entreprises et acquisitions d'actifs (IFRS3 et IAS27)**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs identifiables et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition et peuvent être ajustés au cours des 12 mois suivant cette date.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables et des passifs repris de l'entité acquise (actif net réévalué).

Dans le cas d'une acquisition donnant le contrôle avec existence d'intérêts minoritaires (acquisition inférieure à 100 %), le Groupe choisit soit de reconnaître un écart d'acquisition sur la totalité de l'actif net réévalué, y compris sur la quote-part revenant aux intérêts minoritaires (méthode de l'écart d'acquisition complet), soit de ne reconnaître un écart d'acquisition que sur la quote-part effectivement acquise de l'actif net réévalué (méthode de l'écart d'acquisition partiel).

Toute prise ou cession de participation ne modifiant pas le contrôle, réalisée après le regroupement d'entreprises, est considérée comme une transaction portant sur des capitaux propres et doit être comptabilisée selon IAS 27 amendée directement en capitaux propres.

Les transactions intervenants sous contrôle commun, c'est à dire les transactions par lesquelles plusieurs activités sont regroupées et la totalité des parties prenantes au regroupement est contrôlée in fine par une même partie ou par plusieurs parties, sont exclues du champ d'application de IFRS 3 révisée.

Lorsque le coût du regroupement d'entreprises est inférieur à la juste valeur des actifs et passifs, l'écart est immédiatement reconnu en compte de résultat.

Les coûts annexes directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en autres charges opérationnelles pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés, à l'exception des coûts d'émission des titres d'emprunt ou de capitaux propres qui doivent être comptabilisés selon les normes IFRS9.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 "Dépréciation des actifs", au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine.

Dans ce cadre, les immobilisations sont regroupées par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Une UGT est un ensemble homogène d'actifs (ou groupe d'actifs) dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

## 4.5. Méthode de conversion

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros de la façon suivante :

- les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change à la date de clôture ;
- les comptes de résultat et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux de change moyen de la période ;
- les écarts résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont portés en capitaux propres sur la ligne « Différences de conversion » ;
- les écarts de conversion figurant dans les résultats des sociétés sont maintenus dans le résultat consolidé.

	Taux clôture	Taux moyen	Taux ouverture
Real brésilien	5,4229	5,5565	6,3101
Dollar US	1,0666	1,0530	1,1326

## Note 5. Périmètre de consolidation

### 5.1. Liste des sociétés consolidées

Toutes les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale

Sociétés	% contrôle		% Intérêt	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Travel Technology Interactive SA	maison mère		maison mère	
Travel Technology Interactive France SAS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Travel Technology Interactive do Brasil Ltda	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Travel Technology Interactive Asia Pte Ltd	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Travel Technology Interactive Americas Corp	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

## 5.2. Variation de périmètre

Au cours de l'exercice, aucune variation de périmètre n'est intervenue sur l'exercice.

## Note 6. Notes relatives au bilan et au compte de résultat

### 6.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels et solutions développés en interne et dont l'influence sur les résultats futurs revête un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur une durée allant de 3 à 5 ans.

Les coûts capitalisés des logiciels et solutions développés en interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels.

#### 6.1.1. Ecart d'acquisition

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>4 140</b>	<b>4 140</b>
Acquisitions de l'exercice	0	0
Reclassement	0	0
Dépréciation	0	0
<b>Valeur nette à la fin de la période</b>	<b>4 140</b>	<b>4 140</b>

Les écarts d'acquisition se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
TTI Do Brasil	3 954	3 954
TTI France	186	186
<b>Total</b>	<b>4 140</b>	<b>4 140</b>

## 6.1.2. Autres immobilisations incorporelles :

Valeurs nettes En milliers d'euros	Frais de développement	Fond commercial	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>24</b>	<b>1 295</b>	<b>634</b>	<b>1 953</b>
Acquisitions			90	<b>90</b>
Cessions/ Transfert				
Ecart de conversion			-104	<b>-104</b>
Dotation aux amortissements / dépréciation			-289	<b>-289</b>
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>24</b>	<b>1 295</b>	<b>331</b>	<b>1 650</b>
Acquisitions			188	<b>188</b>
Cessions/ Transfert				
Ecart de conversion				
Dotation aux amortissements / dépréciation			-358	<b>-358</b>
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>24</b>	<b>1 295</b>	<b>161</b>	<b>1 480</b>

## 6.2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux installations générales, matériels, outillages, agencements, terrains et autres. Ce poste comprend également l'ensemble des actifs corporels nécessaires à l'exploitation de ces plateformes commerciales. Conformément à la norme IAS 16, elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilité estimée à l'acquisition et revue chaque année. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisations corporelles sont comptabilisées comme un actif distinct et, l'actif remplacé est éliminé.

Les coûts d'entretien et de réparations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

Rubriques de l'actif	Durée
Installations techniques, matériels et outillages	2 à 7 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Plateformes commerciales	3 à 5 ans
Mobilier & Matériel de bureau et informatique	2 à 7 ans
Agencements et installations	8 à 10 ans

Les valeurs résiduelles, si elles existent, sont revues chaque année.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

En milliers d'euros	Autres immobilisations corporelles
<b>Valeur nette au 31 décembre 2020</b>	<b>101</b>
Acquisitions	5
Ecart de conversion	-49
Amortissements	-53
<b>Valeur nette au 31 décembre 2021</b>	<b>4</b>
Acquisitions	-
Ecart de conversion	2
Amortissements	-
<b>Valeur nette au 31 décembre 2022</b>	<b>6</b>



## 6.2.1. Test de dépréciation des actifs non financiers :

Les principes de dépréciation des actifs non financiers sont détaillés dans la note 4.4.

## 6.2.2. Hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des actifs non financiers :

Les taux de croissance perpétuelle et d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie attendus dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par le Groupe sont les suivants :

	Actualisation		Croissance perpétuelle	
	déc-22	déc-21	déc-22	déc-21
Taux utilisé	11,00%	7,45%	1,50%	1,50%

Le taux d'actualisation utilisé dans la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs est le coût moyen pondéré du capital (ou Wacc) du groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE. Il est calculé sur la base du coût des fonds propres, du coût de la dette après IS et du ratio d'endettement cible. Il est applicable dans toutes les zones géographiques.

	<b>Calcul WACC</b>
Taux sans risque	2,14%
Prime de risque	7,00%
Béta du secteur soft & service	1,12
Coût des fonds propres	9,98%
Coût de la dette	2,50%
Coût de la dette après IS	1,88%
<b>Wacc</b>	<b>8,12%</b>
Prime de risque	2,88%
<b>WACC retenu</b>	<b>11,00%</b>

Sensibilité aux hypothèses clés :

- Une variation de +1 point du WACC et/ou une variation de -0.5% du taux de croissance à l'infini aurait pour effet l'enregistrement d'une provision pour dépréciation de 251 K€.
- Une variation de -10% du résultat d'exploitation déterminée pour la valeur terminale n'aurait pas pour effet l'enregistrement d'une provision pour dépréciation.

### 6.3. Droits d'utilisation

Les actifs pris en location correspondent :

- Majoritairement aux actifs immobiliers utilisés pour dans le cadre des bureaux ;
- Plus accessoirement à des contrats de location de véhicules ;

A compter du 1er janvier 2019, tous les contrats de location (hors exemptions prévues par la norme IFRS 16, cf. ci-dessous) sont désormais comptabilisés au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'un engagement locatif correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location.

La norme IFRS 16 affecte également la présentation de ces opérations au compte de résultat (comptabilisation d'une charge d'amortissements en charge opérationnelle courante et d'une charge d'intérêts en résultat financier, en remplacement de la charge de loyers en charge opérationnelle courante) et au tableau des flux de trésorerie (les paiements locatifs, représentatifs du paiement des intérêts et du remboursement de l'engagement locatif, affectent les flux de financement).

Cette nouvelle norme induit donc un changement principalement pour les contrats de location qui répondaient à la définition de contrats de location simple selon la norme IAS 17 (applicable jusqu'au 31 décembre 2018) et à ce titre ne donnaient pas lieu à un enregistrement au bilan des actifs pris en location. Les paiements effectués au titre de ces contrats étaient comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée du contrat.

#### **Comptabilisation d'un engagement locatif**

Les montants pris en compte dans l'évaluation initiale de l'engagement locatif sont :

- les loyers fixes diminués des avantages restant à recevoir du bailleur ;
- les loyers variables basés sur un taux ou un indice ;
- les garanties de valeur résiduelle ;
- le prix d'exercice d'une option d'achat si l'exercice de l'option est raisonnablement certain ; et

- les pénalités de résiliation ou de non-renouvellement du contrat si leur exercice est raisonnablement certain.

L'actualisation des loyers est effectuée au taux implicite du contrat si celui-ci est facilement déterminable et dans le cas contraire, le taux d'emprunt marginal du preneur est appliqué (cas appliqué en pratique). Le taux d'actualisation correspond à l'échéance moyenne pondérée de remboursement de l'engagement locatif.

La base des taux d'actualisation est déterminée par pays. Cet engagement locatif est ensuite évalué au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le montant de l'engagement locatif est susceptible d'être ajusté en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ainsi que pour tenir compte des variations contractuelles de loyers liées à l'application d'indices ou de taux.

#### **Comptabilisation d'un droit d'utilisation.**

Le droit d'utilisation est évalué à son coût, comprenant :

- le montant initial de l'engagement locatif;
- les paiements d'avance faits au bailleur ;
- les coûts directs initiaux encourus ;
- une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat.

Cet actif est ensuite amorti linéairement sur la durée de location retenue pour évaluer l'engagement locatif.

La valeur de l'actif est susceptible d'être ajustée en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ainsi que pour tenir compte des variations contractuelles de loyers liées à l'application d'indices ou de taux. Ainsi en cas de sortie avant la fin de la durée IFRS 16, l'impact de la décomptabilisation du droit d'utilisation et de l'engagement locatif sera enregistré en résultat non courant.

Lorsque les contrats de location prévoient le versement initial d'un droit au bail à l'ancien locataire des locaux, le montant de ce droit sera traité comme une composante du droit d'utilisation.

Les paiements relatifs aux contrats de courte durée (durée inférieure ou égale à 12 mois) ou concernant les biens de faible valeur sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée du contrat (exemptions prévues par la norme IFRS 16).

La recouvrabilité du droit d'utilisation est testée dès lors que des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de l'actif. Les dispositions de mise en œuvre du test de dépréciation sont identiques à celles relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles décrites dans la note 6.1 des comptes consolidés.

#### Durée des contrats de location

La durée du bail à retenir pour déterminer les loyers à actualiser correspond à la durée non résiliable du contrat de location ajustée pour tenir compte :

- des options de prolongation du contrat que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer ;
- des options de résiliation anticipée que le Groupe est raisonnablement certain de ne pas exercer.

Le tableau ci-dessous présente les droits d'utilisation par actif

En milliers d'euros	Droit d'utilisations immobilier	Droit d'utilisations mobilier	Total
<b>Valeur nette au 31 décembre 2020</b>	<b>243</b>	<b>4</b>	<b>247</b>
Entrée et revalorisation d'actifs	56		56
Résiliations et pertes de valeurs	- 23		- 23
Dotations aux amortissements	- 41		- 41
<b>Valeur nette au 31 décembre 2021</b>	<b>235</b>	<b>4</b>	<b>239</b>
Entrée et revalorisation d'actifs	149	21	170
Résiliations et pertes de valeurs	- 176		- 176
Dotations aux amortissements	- 68	- 7	- 75
<b>Valeur nette au 31 décembre 2022</b>	<b>140</b>	<b>18</b>	<b>158</b>

#### 6.4. Autres actifs financiers non courants :

Les actifs financiers comprennent les actifs détenus jusqu'à leur échéance.

Les actifs détenus à des fins de transactions (placement de trésorerie) sont évalués en juste valeur par résultat.

Les placements de trésorerie sont enregistrés par le résultat.

En milliers d'euros	Dépôts et cautionnements	Autres titres immob.	Total
<b>Valeur nette au 31 décembre 2020</b>	<b>25</b>	<b>2</b>	<b>27</b>
Provision			-
Augmentation	12		12
Diminution	- 13		- 13
<b>Valeur nette au 31 décembre 2021</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>26</b>
Provision			-
Augmentation	7		7
Diminution			-
<b>Valeur nette au 31 décembre 2022</b>	<b>31</b>	<b>2</b>	<b>33</b>

#### 6.5. Créances

Les créances clients entrent dans la catégorie des actifs financiers émis par l'entreprise selon IFRS9. Elles sont évaluées à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Compte tenu des échéances de paiement généralement à moins de trois mois, la juste valeur des créances est assimilée à la valeur nominale.

Les créances sont comptabilisées au coût historique et peuvent faire l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable.

En milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2022	Provisions au 31/12/2022	Valeur nette au 31/12/2022	Valeur nette au 31/12/2021
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>1 259</b>	<b>104</b>	<b>1 155</b>	<b>863</b>
Créances sociales et fiscales	417		417	379
Autres créances	175		175	176
Charges constatées d'avance	19		19	20
<b>Total des autres Créances d'exploitation</b>	<b>611</b>	<b>-</b>	<b>611</b>	<b>575</b>

En milliers d'euros	31/12/2021	Dotation	Reprise utilisée	Reprise	31/12/2022
<b>Provision clients</b>	<b>26</b>	<b>90</b>		<b>- 13</b>	<b>104</b>
Exploitation		90		- 13	
Autres produits et charges opérationnels		-		-	

## 6.6. Impôts différés :

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres. Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers consolidés. Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt.

Les actifs d'impôts différés sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les impôts relatifs

aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et un même taux.

➤ Solde net des impôts différés :

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
<b>Solde net d'impôt différé</b>	<b>141</b>	<b>146</b>
Impact réserves	- 9	
Impact résultat	4	- 3

➤ Décomposition des mouvements relatifs aux actifs d'impôts différés :

En milliers d'euros	Solde 31 décembre 2021	Impact réserves	Mouvement net		Solde 31 décembre 2022
			débit	crédit	
Dérogatoire	-20				-20
Engagement retraite	25	-9	2		18
Cession interne	5		1		6
Déficit reportable activé	130				130
IFRS 16	5		1		6
<b>Impôt différé (actif non courant)</b>	<b>146</b>	<b>-9</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>141</b>
			4		

Au 31 décembre 2022, le Groupe dispose d'un déficit fiscal d'un montant de 6 439 ke non activé.

## 6.7. Capitaux propres :

### 6.7.1. Capital

	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Nb d'actions	7 840 102			7 840 102
Valeur nominale	0,28			0,28
<b>Capital social</b>	<b>2 195 228</b>	-	-	<b>2 195 228</b>

Dans le cadre du suivi des BSA en circulation, l'évolution est la suivante :

Nombre de BSA disponible à l'ouverture	3 108 298
BSA exercés sur l'exercice	
BSA non exercés et devenus caduques sur l'exercice	
Nombre de BSA disponible à la clôture	3 108 298
Nombre total d'action potentiellement à créer	1 554 149

### 6.7.2. Réserves :

Au 31 décembre 2022, les réserves s'élèvent à 2 897 K€ et sont constituées de la réserve légale, de réserves règlementées, des résultats des exercices antérieurs.

### 6.7.3. Dividendes :

Le Groupe a distribué 548 K€ sur la prime d'émission.

## 6.8. Provisions courantes et non courantes :

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

En matière de litiges salariaux, les provisions correspondent à la valeur estimée de la charge probable que les entreprises concernées auront à décaisser pour des litiges faisant l'objet de procédures judiciaires. En matière de litiges commerciaux, les provisions correspondent aux



coûts estimés de ces litiges pour lesquels les sociétés concernées ne peuvent pas espérer la moindre contrepartie.

Les provisions pour risques entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité et la part à moins d'un an des autres provisions pour risques sont classées en passif courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.

En milliers d'euros	Provisions courantes	Provisions non courantes	Provisions totales
<b>Provisions au 31 décembre 2020</b>	<b>36</b>	<b>96</b>	<b>131</b>
Dotations		3	3
Effets actuariels		- 11	- 11
Provisions non utilisées			-
<b>Provisions au 31 décembre 2021</b>	<b>36</b>	<b>88</b>	<b>123</b>
Dotations		7	7
Effets actuariels		- 35	- 35
Provisions non utilisées	- 36		- 36
<b>Provisions au 31 décembre 2022</b>	<b>- 0</b>	<b>60</b>	<b>59</b>
<i>Provision pour risques</i>			-
<i>Provision engagement retraite</i>		60	60
<i>Autres provisions</i>	- 0		- 0

Les avantages du personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les obligations du Groupe en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités de départ à la retraite, sont celles qui sont imposées par les textes légaux applicables dans les pays dans lesquels le Groupe est installé. La couverture des obligations en matière de pensions et compléments de retraite est complètement assurée par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure ; l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit notamment des régimes de retraites publics français.

Les indemnités de départ à la retraite sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique « Provisions non courantes ».

Le taux d'actualisation a été déterminé à partir d'un panel d'indices au 31 décembre 2022 (incluant notamment ceux proposés par Reuters - maturité 11 ans et Ibbotson - maturité 10 ans).

Au 31 décembre 2022, le taux d'actualisation est de 3,75%

La charge nette comptabilisée sur l'exercice au titre des engagements envers le personnel intègre :

Dans le compte de résultat

- \*Le coût des services rendus correspondant à l'acquisition de droits supplémentaires ;
- \*La charge d'intérêt nette, correspondant à la charge d'intérêt sur les engagements nets des produits des actifs de couverture, désormais évalués à partir du taux d'actualisation des engagements ;

- \*Le coût des services passés, incluant la charge ou le produit lié aux modifications / liquidations des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes ;

Les écarts actuariels relatifs aux avantages à long terme.

Dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

- \* Les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi ;
- \* L'effet de la limitation au plafonnement de l'actif dans les cas où il trouverait à s'appliquer.

## 6.9. Dettes financières :

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires. Tous les emprunts ou dettes portant intérêts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

En milliers d'euros	Échéances					Endettement au 31/12/2021
	Total 31/12/2022	Courant (moins d'un an)	Non courant	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes financières à long terme	1 726	417	1 309	1 309		1 800
Engagements locatifs	159	74	85	85		258
<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>1 885</b>	<b>491</b>	<b>1 394</b>	<b>1 394</b>	-	<b>2 058</b>
Découvert bancaires	-				-	15
Compte courant	-		-	-		-
Dettes diverses (Dépôts reçus)	246		246	246		303
<b>Autres dettes financières</b>	<b>246</b>	-	<b>246</b>	<b>246</b>	-	<b>318</b>
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>2 131</b>	<b>491</b>	<b>1 640</b>	<b>1 640</b>	-	<b>2 376</b>

	Capital restant dû 01/01/2022	Autres variations	Emission d'emprunts 2022	Rembts emprunts	Capital restant dû au 31/12/2022	Part courant	Part non courant
Prêt Garanti par l'Etat	1 800			-74	1 726	417	1 309
Engagements locatifs	259			-100	159	74	85
Emprunts obligataires							
<b>Sous total dettes financières (a)</b>	<b>2 058</b>			<b>-174</b>	<b>1 885</b>	<b>491</b>	<b>1 394</b>
Compte courant	0				0		0
Dettes diverses (Dépôts reçus)	303			-57	246		246
Découverts bancaires	14	-14					
<b>Sous total autres dettes courantes (b)</b>	<b>318</b>	<b>-14</b>		<b>-57</b>	<b>246</b>		<b>246</b>
<b>Total (a+b)</b>	<b>2 376</b>	<b>-14</b>		<b>-231</b>	<b>2 131</b>	<b>491</b>	<b>1 640</b>

### **Tableau de variations des emprunts :**

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Emprunts à taux fixe</b>	<b>Emprunts à taux variable</b>	<b>Total 2022</b>	<b>Rappel 2021</b>
Emprunts bancaires	1 726		1 726	1 800
Emprunts obligataires				
Engagements locatifs	159		159	258
<b>Total</b>	<b>1 885</b>		<b>1 885</b>	<b>2 058</b>

## **6.10. Revenus d'activité :**

En application de l'IAS 18, le chiffre d'affaires du Groupe correspond au montant des prestations de service liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées.

L'application d'IFRS 15 n'a pas eu d'impact sur la reconnaissance du chiffre d'affaires du Groupe.

L'évolution des revenus de l'activité (en K€) par zone géographique est donnée ci-après :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Variation</b>
Europe/Afrique/Moyen Orient (*)	2 637	1 819	818
Asie-Pacifique	1 377	798	579
Amériques(hors Brésil)	1 028	602	426
Brésil	1 384	1 194	190
<b>Total Revenus d'activité</b>	<b>6 427</b>	<b>4 413</b>	<b>2 014</b>

(\*) y compris France d'outre mer

## **6.11. Charges de personnel**

Les frais de personnel se décomposent ainsi :

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Salaires	1 744	1 442
Charges sociales	674	550
<b>Total charges de personnel</b>	<b>2 418</b>	<b>1 992</b>
<b>Taux de charges sociales</b>	<b>38,6%</b>	<b>38,1%</b>

## 6.12. Autres produits et charges opérationnels :

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Produits de cession d'immobilisations corp et incorp VNC des immobilisations corp et incorp Reprise de provisions sur éléments d'actifs cédés	-	-
<b>Plus-value de cession</b>	-	-
Autres produits opérationnels	124	94
Autres charges opérationnelles	159	126
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	- <b>35</b>	- <b>32</b>
<b>Total</b>	- <b>35</b>	- <b>32</b>

Les autres produits et charges opérationnels se décomposent de la manière suivante:

	31/12/2022	31/12/2021
Dotation exceptionnelle net de reprise	36	
Perte sur créances irrécouvrable Brésil	- 159	
Régularisation des comptes de tiers	99	- 52
Frais de restructuration et licenciement		
Autres	- 11	20

## 6.13. Coût financier :

Conformément à la norme IFRS 9, le taux d'intérêt a été recalculé en utilisant le taux d'intérêt effectif.

Selon la norme IAS 23, le traitement comptable de référence des frais financiers est la comptabilisation en charges. Le Groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE applique cette méthode de référence.

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et charges assimilées	- 50	- 81
Intérêts nets relatifs aux contrats de location		
<b>Total des interets et charges assimilés</b>	- <b>50</b>	- <b>81</b>
Autres charges financières	- 4	
Écart de conversion	-	16
Prime de non conversion OCABSA		
<b>Autres charges financières</b>	- <b>4</b>	<b>16</b>
<b>Total du cout financier</b>	- <b>54</b>	- <b>65</b>

## 6.14. Impôts sur les bénéfiques et différés :

➤ Décomposition de la charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Impôts exigibles	-114	-147
Crédit d'impôt recherche et crédit impôt innovation	3	80
Impôts différés	-4	2
<b>Charges d'impôts globale</b>	<b>-115</b>	<b>-65</b>
<b>Résultat net de l'ensemble</b>	<b>1 752</b>	<b>509</b>
<b>Taux d'impôts effectif moyen</b>	<b>-7,03%</b>	<b>-14,64%</b>

Le taux d'impôt effectif moyen s'obtient de la manière suivante:  
(impôts courants et différés) / (résultat net avant impôts)

➤ Rationalisation de la charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net après impôts	1 752	509
Charges (produits) d'impôts des activités poursuivies	115	65
Résultat taxable	1 867	574
Taux d'impôts courant en France	25,00%	25,83%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>467</b>	<b>148</b>
Différences permanentes		
Résultat non fiscalisé	- 349	- 3
Différence de taux		
Crédit d'impôts	- 3	- 80
<b>Charges (produits) d'impôt comptabilisé</b>	<b>115</b>	<b>65</b>

Le calcul de l'impôt de la période est le résultat du taux effectif annuel d'impôt connu à la date de clôture de l'année appliqué au résultat de la période comptable avant impôt.

## 6.15. Note annexe au Tableau de Flux de Trésorerie nette consolidé du Groupe Travel Technology Interactive :

Le tableau est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels.

Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les intérêts perçus figurent dans le flux d'investissement.

Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

### 6.15.1. Calcul de la trésorerie

La trésorerie et équivalents comprend les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés en résultat s'ils sont significatifs.

Les découverts bancaires remboursables à vue, qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Disponibilités	2 693	1 685	1 009
Valeurs mobilières de placement	0	0	-
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>2 693</b>	<b>1 685</b>	<b>1 009</b>
Découvert bancaire		- 15	15
<b>Trésorerie nette</b>	<b>2 693</b>	<b>1 669</b>	<b>1 024</b>

## 6.15.2. Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Créances d'exploitation nettes	1 156	863	
Autres	611	574	
<b>Actifs courants liés à l'exploitation</b>	<b>1 766</b>	<b>1 437</b>	<b>329</b>
Fournisseurs	159	177	
Dettes fiscales et sociales	1 054	991	
Autres	168	52	
<b>Autres passifs courants</b>	<b>1 381</b>	<b>1 220</b>	<b>161</b>
<b>Impact variation de périmètre et réserves</b>			
<b>Besoin en fonds de roulement</b>			<b>168</b>

## 6.16. Résultat par action :

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à des fins d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existantes à la date de clôture.

Résultat de base	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net revenant aux actionnaires de la société (en K€)	1 752	509
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	7 840 102	7 840 102
Actions auto détenues		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation après neutralisation des actions auto-détenues	<b>7 840 102</b>	<b>7 840 102</b>
<b>Résultat net par action (euro)</b>	<b>0,22</b>	<b>0,06</b>
Nombre d'actions potentielles à créer avec les BSA	1 554 149	1 554 149
Nombre d'actions potentielles après création des BSA	<b>9 394 251</b>	<b>9 394 251</b>
<b>Résultat dilué par action (euro)</b>	<b>0,19</b>	<b>0,05</b>



## 6.17. Effectifs :

	31/12/2022	31/12/2021
Non cadre	10	11
Cadre	14	13
<b>Effectif France</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
<b>Effectif filiales étrangères</b>	<b>22</b>	<b>30</b>
<b>Total effectif Groupe</b>	<b>46</b>	<b>54</b>

Les effectifs présentés ci-dessus correspondent aux effectifs présents à la clôture de l'exercice.

## 6.18. Informations sectorielles :

La norme IFRS 8 impose la présentation d'une information sectorielle selon deux niveaux dits primaires et secondaires. Le niveau secondaire doit être présenté dès lors qu'il représente plus de 10% du résultat, du chiffre d'affaires ou du total du bilan. Les secteurs sont identifiés à partir d'une analyse des risques et de la rentabilité pour constituer des secteurs homogènes.

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits et de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différente des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère. Il constitue le niveau d'information sectoriel.

Dans le cadre du Groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE, les zones géographiques représentent ses niveaux d'information sectoriels.

En l'occurrence, les quatre zones géographiques où sont implantées les entités du Groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE sont les suivantes :

- Europe-Afrique-Moyen Orient, et France d'Outre-mer
- Brésil,
- Amériques (hors Brésil),
- Asie-Pacifique.

➤ Répartition par zone géographique au 31 décembre 2022

Comptes de résultat	Europe / Afrique/ Moyen Orient	Amériques (hors Brésil)	Asie- Pacifique	Bresil	Cumul
Chiffres d'affaires Nets	2 637	1 028	1 377	1 385	<b>6 427</b>
Résultat opérationnel courant	716	608	602	28	<b>1 954</b>
Autres produits et charges opérationnels	126			-161	<b>-35</b>
Résultat net	796	583	520	-147	<b>1 752</b>

  

Bilan	Europe / Afrique/ Moyen Orient	Amériques (hors Brésil)	Asie- Pacifique	Bresil	Cumul
Actif non courant	1 772		15	4 170	<b>5 957</b>
Actif courant	3 385	212	417	445	<b>4 460</b>
<b>Total des actifs consolidés</b>	<b>5 157</b>	<b>212</b>	<b>433</b>	<b>4 616</b>	<b>10 417</b>
Passif non courant	1 603		97		<b>1 699</b>
Passif courant	1 035	217	142	479	<b>1 873</b>
<b>Total des passifs consolidés</b>	<b>5 157</b>	<b>212</b>	<b>433</b>	<b>4 616</b>	<b>10 417</b>

➤ Répartition par zone géographique au 31 décembre 2021

Comptes de résultat	Europe / Afrique/ Moyen Orient	Amériques (hors Brésil)	Asie- Pacifique	Bresil	Cumul
Chiffres d'affaires Nets	1 819	602	798	1 194	<b>4 413</b>
Résultat opérationnel courant	98	321	163	89	<b>671</b>
Autres produits et charges opérationnels	20	5		-56	<b>-32</b>
Résultat net	173	306	151	-120	<b>509</b>

  

Bilan	Europe / Afrique/ Moyen Orient	Amériques (hors Brésil)	Asie- Pacifique	Bresil	Cumul
Actif non courant	2 386	17	47	3 754	<b>6 204</b>
Actif courant	2 002	376	388	357	<b>3 123</b>
<b>Total des actifs consolidés</b>	<b>4 387</b>	<b>393</b>	<b>435</b>	<b>4 111</b>	<b>9 327</b>
Passif non courant	2 298	28	13	11	<b>2 349</b>
Passif courant	831	20	155	367	<b>1 373</b>
<b>Total des passifs consolidés</b>	<b>4 387</b>	<b>393</b>	<b>435</b>	<b>4 111</b>	<b>9 327</b>

## 6.19. Engagements hors bilans :

Le groupe n'a pas reçu ni donné d'engagement vis-à-vis des tiers

## 6.20. Parties liées

### 6.20.1. Rémunération des dirigeants.

Les mandataires sociaux du Groupe ont perçu 158 K€ (salaires bruts cumulés et prestations de services) au cours de la période.

### 6.20.2. Honoraires perçus par le Commissaire aux comptes

	2022	2021
<i>En milliers d'Euros</i>		
Commissariat aux comptes (comptes annuels et consolidés)	27,5	27,5
Missions accessoires		
Sous-total	27,5	27,5
Autres prestations le cas échéant		
Sous-total	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>27,5</b>	<b>27,5</b>

## 6.21. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement n'ayant aucun lien direct prépondérant avec une situation existant à la clôture de l'exercice n'est survenu entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.